



RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

AFFAIRE N° 29 - Acquisition, au titre de la ZIF, d'un terrain de 1080 m2 cadastré section CN n° 261, sis au lotissement des Lauriers, appartenant à l'Aide Sociale Catholique, en vue de la construction d'une école prévue au Plan d'Occupation des Sols.

A la demande des Commissions, cette affaire est retirée de l'ordre du jour compte tenu du fait que l'école prévue au Plan d'Occupation des Sols n'implique pas obligatoirement l'acquisition de cette parcelle.

source S.C.M